

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE
DE

SAINGHIN EN WEPPE

59184

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 059-215905241-20260410-CCAS2026_A-AI

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES
DU MAIRE

OBJET : Nomination des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire de la commune de SAINGHIN-EN-WEPPE,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11, R 123-12 et R 123-15 ;

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale ;

Vu la délibération n°4 du conseil municipal de la ville de Sainghin-en-Weppes en date du 8 avril 2026, fixant à 8 le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ;

Vu les candidatures reçues des personnes d'associations œuvrant dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, des associations familiales, des associations de retraités et de personnes âgées,

- ARRETE -

ARTICLE 1er : Sont nommés membres du Conseil d'administrateur du Centre Communal d'Action Sociale :

Madame JENNEQUIN Odette née le 07/02/1952 à Saigon VIETNAM
Domiciliée 61 rue du Général Leclerc 59184 SAINGHIN-EN-WEPPE
En qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions - « Les Restos du Cœur »

Mme LEPAN Andrée née le 20/07/1949 à Lille
Domiciliée 1Bis Place du Général de Gaulle 59184 SAINGHIN-EN-WEPPE
En qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités - « Bien dans mes loisirs »

En l'absence de candidats des associations de personnes handicapées du département, le Maire constate la « formalité impossible » et nomme au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation, de développement social dans la commune :

Mme SILVERE Helen née le 02/07/1971 à Haubourdin
Domiciliée 251 Rue Edouard Vaillant 59184 SAINGHIN-EN-WEPPE

Monsieur BAILLY Claude né le 17/11/1938 à Sainghin-en-Weppes
Domicilié 59 rue Alexandre Cocq 59184 SAINGHIN-EN-WEPPE

ARTICLE 2 : Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le 16/04/26
ID : 059-215905241-20260410-CCAS2026_A-AI

ARTICLE 4 : le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Sainghin-en-Weppes, le 10 avril 2026.

Le Maire,
Matthieu CORBILLON



Notification aux intéressés le 10 avril 2026 :

Mme JENNEQUIN Odette

Mme LEPAN Andrée

Mme SILVERE Hélène

M. BAILLY Claude